

LE PROGRÈS ÉGYPTIEN

REVUE HEBDOMADAIRE D'EGYPTE,

POLITIQUE, FINANCIÈRE, COMMERCIALE, LITTÉRAIRE ET D'ANNONCES.

Le Journal paraît tous les Samedis.

ON S'ABONNE : à ALEXANDRIE, aux Bureaux du Journal.—DANS TOUTE L'EGYPTE, chez les principaux Libraires.—à PARIS, à la *Librairie Nouvelle*, Boulevard des Italiens.

On peut adresser les demandes d'Abonnement, par Lettre affranchie, au Directeur du Journal, 37, Rue Chérif-Pacha, à Alexandrie

PRIX DE L'ABONNEMENT.		INSERTIONS.		POUR TOUT CE QUI CONCERNE	
ALEXANDRIE et L'EGYPTE	{ Six Mois, 20 Francs. Un An, 35 "	Annonces	50 Centimes la Ligne	la Rédaction et les Annonces,	
TRANGER	{ Six Mois, 25 " Un An, 45 "	Réclames.....	1 Franc la Ligne	s'adresser au Bureau du Journal	
		Prix du Numéro.....	1 Franc.		

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

—
AGENCE REUTER

—
LA TURQUIE.

Constantinople le 6 novembre 1869.

Des négociations ont été commencées ici pour l'annulation de toutes les restrictions quant à la navigation du Bosphore et des Dardanelles.

Alexandrie, le 10 Novembre 1869

L'horizon politique ne s'est pas éclairci depuis quelques jours ; on avait bien parlé de négociations renouées par le Vice-roi avec la Porte, de l'abandon, par le Gouvernement Egyptien, d'un des points en discussion, celui relatif à la représentation de l'Egypte à l'étranger, mais rien n'est venu confirmer ce dire et la Porte ne paraît pas toujours disposée à céder une seule de ses prétentions.

Toutefois il paraît certain que, par un sentiment de convenance parfaitement explicable, ou par tout autre motif, le Sultan est dans l'intention de ne pas faire naître d'incident nouveau jusqu'à la fin des fêtes qui se préparent pour l'inauguration du canal de Suez, et ce ne sera pas le Gouvernement Egyptien qui fera quoi que ce soit pour sortir du *statu quo* qui lui profite, car il est bien certain que plus le différend durera, moins il sera périlleux pour lui.

Mais nos informations nous font croire qu'une fois les cérémonies de l'inauguration terminées, la Porte prépare un grand coup ; sera-ce une visite à sa province d'Egypte, sera-ce une démonstration d'une autre nature, nous n'en savons rien ?

Cependant la venue du Sultan en Egypte, paraît ce qu'il y a de plus probable, malgré quelques démentis qui sont peu conformes avec les renseignements particuliers que nous recevons de Constantinople.

Ce qui rend le fait vraisemblable, c'est l'ordre donné au *Forbin*, bâtiment de l'escadre française, de se tenir prêt pour aller à Constantinople chercher M^r Bourrée notre ambassadeur qui devrait accompagner Sa Hautesse.

Ici on arme toujours et on répare les forts de la côte. Lundi dernier nous avons vu pas-

ser par la rue Schérif-Pacha, une centaine d'ouvriers qu'escortaient des cavas ; cette corvée était dirigée sur Aboukir ; ce n'est pas la première.

Est-il bien politique de la part du Gouvernement Egyptien d'armer sous les yeux des Princes et des Européens venus en Egypte pour les fêtes ? Est-ce prudent, avec l'éventualité d'une prochaine visite du Padischa, d'employer la contrainte pour faire travailler les ouvriers indigènes à des travaux dont tout le monde sent l'inutilité ? Ne serait-il pas plus sage de contenter la population par des mesurées requisitions de corvées se multipliant, mais les employés de plusieurs administrations se plaignent du retard apporté au paiement de leurs appointements ; beaucoup n'ont pas reçu leur salaire depuis plus de trois mois, et cependant leurs femmes et leurs enfants attendent la paie de leurs maris ou de leurs pères pour avoir du pain. Malgré toute notre tendresse pour le Gouvernement Egyptien nous ne pouvons pourtant pas affirmer que ces gens là sont contents ; et quant à côté de cela, nous voyons les dépenses faites au Caire, nous nous demandons ce que les visiteurs Européens diront à leur retour d'un pays où l'argent est si inutilement dépensé en haut, quand la misère est si grande en bas ! Quant à nous, cette situation et les difficultés soulevées par la Porte nous affligent profondément, parcequ'elles sont de nature à arrêter le progrès en Egypte, et qu'elles détournent la pensée du Gouvernement des mesures civilisatrices dont le pays a tant besoin.

C'est à la Porte que nous imputons toutes les conséquences qui résulteront de l'embaras créé par ses prétentions. Elle n'a obéi qu'à une pensée d'ambition mal justifiée ; les droits qu'elle revendique, seraient une véritable usurpation.

Qu'était donc l'Egypte avant Méhémet-Aly, si ce n'est un pays qui n'avait d'autres relations avec Constantinople qu'un lien de suzeraineté purement nominale ?

Lorsque l'armée française envahit l'Egypte sous la conduite de Bonaparte, le pays se trouvait depuis longtemps sous la domination des beys, et le Pacha, envoyé par la Porte, n'avait aucune puissance effective.

Méhémet-Aly n'a pas enlevé l'Egypte à la Turquie, et jamais il n'aurait été question de

régler la situation respective des deux pays, si les hostilités portées en Syrie par l'ambition du grand Pacha, n'en eût fourni l'occasion ; et si l'on consulte les traités qui ont déterminé cette situation, on voit qu'en définitive, ils ont pu établir des liens politiques entre les deux pays et une suzeraineté qui se manifeste seulement par l'investiture, et que l'autonomie administrative de l'Egypte est consacrée par les firmans eux-mêmes.

C'est un point au surplus, sur lequel nous reviendrons.

frein aux tentatives de la Sublime Porte.

Ce n'est pas au Vice-roi seulement qu'elle s'attaque, c'est à l'œuvre de Méhémet-Aly consacrée par les Puissances. Ce qu'il lui faut, c'est un gouverneur de son choix et à sa dévotion ; ce qu'il lui faut, c'est la disposition des richesses du pays pour venir en aide à ses finances délabrées. Elle n'aura rien fait si elle prononce, même avec succès, la déchéance d'Ismail Pacha.

C'est à la race de Méhémet-Aly qu'elle en veut, et les prétendants que l'ancien Pordre de succession appellerait à la souveraineté de l'Egypte, seraient bien fous, s'ils pensaient que, parcequ'on se sert d'eux pour le moment, on entend les faire profiter de la vacance du sceptre.

Aussi, à notre avis, les dissensions qui existent dans la famille de Méhémet-Aly, sont infiniment regrettables. Nous voudrions croire qu'elles ne sont pas assez puissantes pour ne pas s'apaiser devant un besoin d'alliance évident contre un ennemi commun.

Tous les descendants du grand Pacha, sont intéressés à défendre l'œuvre de leur père et de leur aïeul.

REVUE DE LA PRESSE EUROPÉENNE

La Presse Parisienne nous transmet ses appréciations sur les voyages de S. M. le Sultan et de l'empereur d'Autriche en Egypte. A la date du 27 Octobre, la venue du Sultan parmi nous n'était plus mise en doute en Europe. La plupart des journaux annoncent que la détermination prise à Constantinople a été portée à la connaissance du Corps diplomatique et la communication a été faite d'une manière officielle.

Ils font suivre cette nouvelle de renseignements sur la manière dont s'accomplirait le voyage et voici comment le fait la *Patrie* :

« Le Sultan quittera Constantinople le 12 novembre. Il sera accompagné du grand-vizir, d'une suite nombreuse et escorté par une escadre formant deux divisions, dont l'une se composera exclusivement de bâtiments cuirassés et restera au mouillage devant Port-Saïd, et dont l'autre, composée de corvettes et d'avisos à vapeur, franchira le canal à la suite du yacht impérial.

« Le Sultan trouvera en arrivant à Suez, le gouverneur général de l'Hedjaz, le grand-chérif de la Mecque, les ulémas de la grande mosquée, des députations des villes saintes et des diverses provinces de l'Arabie qui s'embarqueront à Djedda pour venir saluer dans l'empereur des Ottomans le représentant de l'islamisme, et faire ainsi une grande démonstration politique et religieuse. » — *H. Delanoix.*

La *Patrie* du 23 ajoute que l'Agent du Gouvernement Egyptien à Constantinople a transmis au Khédive des renseignements très affirmatifs au sujet de ce voyage et qu'on se préoccupait déjà au Caire des préparatifs de la réception du Sultan.

La *Presse* du 26, après avoir affirmé le voyage du Sultan fait les réflexions suivantes :

« Notre époque est vraiment faite de surprises et de nouveautés. Le Grand Turc, le successeur de Mahomet II, le chef des croyants, conduisant à travers son empire le successeur de ces empereurs d'Allemagne et de ces rois de Hongrie, les ennemis séculaires de sa race ! Le chef des Croyants menant aux lieux saints, aux sanctuaires comprenons que les vieux Turcs fatalistes, se souvenant d'une prophétie antique qui fixe à peu près à notre époque leur sortie d'Europe, se disent entre eux : l'heure est venue.

« Déjà la visite de l'Impératrice — une femme ! — les fêtes données en son honneur dans l'antique Stamboul, avaient troublé l'esprit des sages Ottomans; le voyage à Jérusalem mettra la comble à ce désordre.

« Et ce n'est pas tout : On se dit à Constantinople qu'une fois en Egypte, le Sultan frappera un grand coup : que le Khédive est menacé. C'est une mode turque de choisir une fête pour une exécution.

« En somme, l'Orient ne se reconnaît plus, et de grands événements semblent proches »

C. LEFÈVRE.

Les journaux de MM. de Girardin, Jenty et Gibiat sont moins silencieux que d'habitude sur l'Egypte. Le *Constitutionnel* se borne à annoncer le voyage du Sultan. La *France*, s'écrie dans son numéro du 26 : « Abdul Aziz causera-t-il au Khédive le déplaisir de voir le Sultan présider à l'ouverture du Canal de Suez et l'éclipser par l'éclat de sa suzeraineté ? Sur ce dernier point les versions sont contradictoires. » Le lendemain 27, la *France* ne doute plus. Enfin la *Liberté* se borne à reproduire quelques nouvelles sur les faits et gestes du Khédive, de M^r de Lesseps et de leurs Altesses le duc et la duchesse d'Aoste recueillis dans les chroniques locales des journaux de notre ville.

L'*International* prétend que les Puissances ont été unanimes pour conseiller au Sultan le voyage d'Egypte. Elles espéreraient que ce

voyage contribuerait efficacement à aplanir le différend Turco-Egyptien.

Le même journal dans son numéro du 22 Octobre explique les motifs de la détermination du Sultan et envisage les conséquences du voyage pour S. A. le Khédive.

« L'Impératrice et plusieurs princes de maisons souveraines se rendant à l'invitation que leur avait fait le Khédive et qui constituait un des griefs de la Sublime-Porte, le Sultan n'avait d'autre moyen de lui donner tort et d'empêcher qu'il ne triomphât sur ce point, que de se substituer à lui pour faire les honneurs de l'Egypte aux augustes visiteurs. Le Sultan présent à l'inauguration, Ismaïl-pacha n'est plus qu'un pacha devant un souverain et certes, depuis que le conflit égyptien s'est élevé, le plus rude coup qui ait été porté au Khédive est bien celui-là. La question est toute tranchée par la présence du Sultan en Egypte, par les honneurs souverains qui lui y seront rendus, par l'effacement du Vice-roi et nécessairement par l'évanouissement du prestige qu'il conservait aux yeux des populations. »

La *Revue contemporaine*, dans sa chronique politique du 13 Octobre, fait un tableau assez imagé des résultats sociaux que doit avoir en Orient le voyage de S. M. l'Impératrice et exprime sur les promesses faites par le Khédive des opinions assez curieuses pour que nous croyons que nos lecteurs les lisent avec intérêt.

« A Constantinople, cette salutaire influence ne rencontrera point d'obstacles bien sérieux; les dispositions du Sultan et de ses conseillers actuels sont très-favorables à une réconciliation avec les autres pays d'Orient que l'Impératrice des Français est sollicitée de visiter. Nous faisons particulièrement allusion à l'Egypte; il y a là un peuple malheureux et opprimé et un prince charmant qui n'est point désireux de faire partager à ses sujets les avantages de la civilisation européenne dont il est si prodigue pour lui-même.

« Le Khédive cependant se réjouit beaucoup de la visite qu'il espère recevoir; il a tout fait pour la provoquer. Dans la position délicate où il se trouve vis-à-vis du Sultan, il espère que la présence de l'Impératrice des Français lui sera de quelque profit. Que n'a-t-il pas promis pour mériter de la recevoir? Il s'est posé bruyamment et avec force serment, en prince réformateur; il a laissé entrevoir que l'Egypte, dès qu'un auguste pied aurait foulé son sol, allait subir les plus étonnantes transformations. Non seulement la polygamie allait disparaître, mais encore on pourrait voir une conversion en masse des Egyptiens au christianisme. Il est fort probable que l'Impératrice Eugénie ne s'est point laissé leurrer par de semblables espérances; elles seraient d'autant plus sûrement déçues que le Vice-roi, si l'on en croit ses plus récentes communications à la Sublime-Porte, est fort attaché au culte de Mahomet. Il a renouvelé dernièrement son acte de foi à la grande joie des Ulemas et des Mamamouchis. Ismaïl-Pacha ne perd pas de vue l'objet de son ambition; il veut être affranchi du joug de la Porte; il a réussi à prolonger le débat que ses dernières incartades avaient soulevé; pour se rendre intéressant, il a fait des semblants de soumission. Au fond sa situation vis-à-vis

« du Sultan est des plus irrégulières, et nous pensons que le moment serait aussi mal choisi que possible par l'Impératrice Eugénie d'aller recevoir les hommages compromettants de ce pacha indiscipliné. D'un autre côté, l'œuvre française du canal de Suez réclame sa présence; M. de Lesseps la désire et son entreprise mérite bien l'honneur d'une solennelle inauguration. Il serait à souhaiter que l'Impératrice des Français et l'empereur d'Autriche, s'ils jugent à propos d'accepter l'invitation du Khédive, y fussent accompagnés du Sultan suzerain. Sur la terre d'Egypte il n'y a que le Sultan qui ait qualité pour recevoir des têtes couronnées et leur faire les honneurs de l'Isthme de Suez; les firmans de la Sublime-Porte au tant que les prestations du Khédive ont favorisé l'achèvement de la grande entreprise. Il est juste que le Sultan, qui a été le premier à la peine, soit le premier à l'honneur. Dans tous les cas, il nous paraît convenable que l'Impératrice des Français, évitât de se trouver mêlée à ces conflits et n'exposât point l'Europe aux conséquences qu'ils pourraient avoir. »

DE LA RÉUNION D'UN CONGRÈS INTERNATIONAL DU COMMERCE DU CAIRE.

Le Gouvernement Egyptien a la bonne fortune de réunir en ce moment au Caire, un congrès international du commerce, composé d'hommes distingués et compétents de la plupart des nations Européennes.

La France, l'Autriche, la Grande Bretagne, l'Allemagne du Nord, l'Italie, l'Espagne, la Belgique, les Pays-Bas, le Portugal, la Suède et la Norvège, le Wurtemberg, la Suisse, y sont représentés par des hommes d'Etat, de tribunaux et de chambres de commerce.

Ce congrès a été provoqué par l'Association Internationale pour le développement du commerce fondée à la suite de l'exposition universelle de Paris en 1867.

Chercher à développer les relations commerciales entre l'Occident et l'Orient, étudier l'ère commerciale qui va s'ouvrir en même temps que le canal de Suez, tel est le but de sa réunion. Ces promoteurs de l'association, dans une lettre adressée aux chambres de commerce de l'Europe, prévoient qu'il y aura lieu d'examiner les questions suivantes :

1^o Quelles facilités et quels débouchés nouveaux le canal de Suez apportera-t-il au commerce international? Quelles affaires y aura-t-il notamment avantage à entreprendre avec les régions, si peu connues, qui sont situées sur les bords de la mer Rouge ou sur la côte orientale d'Afrique?

2^o Dans quelles conditions et sous quelle forme pour être profitables, devront se faire les transactions.

3^o Quelles mesures économiques, telles que l'unité de jaugeage pour les navires, quels établissements tels que comptoirs, établissements et marchés, quelles mesures administratives ou politiques, telles que la neutralité du canal, quelles institutions financières ou autres rendront les transactions plus utiles et plus nombreuses?

Cette indication n'est pas limitative et nous espérons que le congrès étudiera, avec sollicitude, l'état actuel du commerce en Egypte tant à l'exportation qu'à l'importation, les Douanes Egyptiennes, la question des monnaies et des changes, l'état des ports, la facilité de débarquement et d'embarquement, les droits de tonnage et de séjour dans les ports, les assurances, etc. etc. La législation commerciale devrait également, suivant nous, le préoccuper et son étude, sur ce point, son avis serait de nature à éclairer la commission de réforme judiciaire réunie en ce moment, sur les besoins du commerce.

La question de neutralisation du Canal,

posée dans la lettre du Comité organisateur, nous paraît délicate ; elle est du domaine de la politique et si l'on réfléchit que la Porte Ottomane en a fait un de ses griefs contre le Vice-roi et que dans la Commission se trouvent des hommes politiques tels que M^r de Kendell, le secrétaire de M^r de Bismark, il nous semble que le Congrès Commercial ferait bien de la laisser pour le moment sur le second plan.

Quoiqu'il en soit, bien qu'aucun membre de la presse Européenne ou locale paraisse appelé à en faire partie, nous voyons avec bonheur la réunion de tous ces hommes d'initiative et de progrès. Nous pensons que du travail auquel vont se livrer les membres du Congrès, va résulter de nombreux avantages pour le pays et que leurs délibérations tendront à accroître la prospérité de l'Égypte.

Nous craignons une seule chose c'est que le Gouvernement Égyptien ne se soit pas assez préparé à l'avance, qu'il n'ait pas réuni tous les éléments qui seraient de nature à éclairer le Congrès ; nous serions heureux de nous être trompés en manifestant cette crainte.

Nous donnons à nos lecteurs la liste des membres étrangers connus du congrès.

AUTRICHE.

MM. le Baron de Gagern, conseiller aulique, directeur des affaires commerciales au Ministère des affaires Étrangères.

M^r de Platen, son secrétaire.

Junkar, délégué de la Chambre de commerce de Saybach

Le Chevalier de Wertheim, Vice-Président de la chambre de commerce de Vienne.

Le Baron de Kubbek

Gaddiun, Vice-Président de la chambre de commerce de Trieste.

De Ciotta, député Hongrois, Vice-Président de la Chambre de Commerce de Fiune.

BELGIQUE.

MM. Gunther, membre de la Chambre de Commerce d'Anvers.

Jansens idem idem de Bruxelles

Ziaue idem idem de Charleroi

Governau idem idem de Gand.

Vaessen idem idem de Liège.

Daubresse idem idem de Mons.

CONFÉDÉRATION DE L'ALLEMAGNE DU NORD.

MM. de Kendell, Conseiller intime de légation, Directeur du personnel aux affaires étrangères

Brunin, Conseiller intime du Commerce.

Marchand, Consul de Belgique à Stettin.

Kalkutsch, Délégué de la Chambre de Commerce de Stettin.

Schon, Président de la chambre de Commerce et délégué du Sénat de Hambourg.

Dalmann, Délégué du Sénat de Hambourg.

Georges Hesse, Délégué de la Chambre de Commerce d'Altona.

Pustan, idem idem.

Riebisch, Délégué de la Chambre de Commerce de Zittau.

ESPAGNE.

MM. De Saavedra, Directeur général des travaux publics de l'agriculture, de l'industrie et du commerce.

Arramburn, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées.

Molina, Délégué de la ville de Barcelone.

Arrelliano, Délégué de la chambre de Commerce de Bilbao.

FRANCE.

MM. Michel Chevalier, sénateur, membre de l'Institut.

Louvet, Ancien président du Tribunal de commerce de la Seine.

J. Pastré, Délégué de la chambre de Commerce de Marseille.

Emmenond Richard, Délégué de la chambre de Commerce de St. Etienne.

GRANDE BRETAGNE.

MM. Le Commodore L. Blossé Lynch C.J.N. John Grave, Président de la chambre de Commerce de Manchester.

John Holiday membre de la chambre de Commerce de Manchester.

Pender idem

Charles Clark, Président de la chambre de Commerce de Liverpool.

ITALIE.

MM. Le chevalier Minghetti, Ministre de l'Agriculture et du commerce. Commandeur Louis Torelli, sénateur, Préfet de Venise.

PAYS-BAS

MM. Muller, Membre de la Chambre de commerce d'Amsterdam.

Den Gex, Secrétaire de commerce.

Plate, Président de la chambre de commerce de Rotterdam.

Bunge, Membre de la chambre le commerce de Rotterdam.

PORTUGAL.

Le Comte d'Avila, Pair du Royaume.

SUÈDE ET NORVÈGE.

Rœder, Consul Général des Royaumes Unis en Égypte.

SUISSE.

Le Colonel Henri Riter

Henri Fierz;—Sulzer Rieter;—Ritter Ternier.

WURTEMBERG.

Docteur Steimbeis, Président du Conseil central du Commerce et de l'Industrie

Eberbach, son secrétaire.

Léon Donnat Secrétaire Général.

CHRONIQUE FINANCIÈRE

Nous voici revenus au même point qu'il y a quinze jours ; nos escomptes ont repris le cours de 14 pour cent, et des combinaisons qui étaient en cours d'élaboration, tant pour assurer le service des emprunts que pour mettre des ressources nouvelles aux mains du Gouvernement, aucune n'a abouti.

Pour parer à cet insuccès, on a usé de la réserve qui se trouvait en Europe, et dont nous avions dernièrement signalé l'existence, mais le fait n'en persiste pas moins et l'Administration des Finances a pu se convaincre que l'appât seul des taux exagérés d'escompte pourrait attirer les capitaux dans ses caisses.

La question de confiance se dresse donc de toute sa hauteur, reste à voir comment elle sera résolue et si même les gros bénéfices en perspective pourront faire disparaître complètement les appréhensions qui se sont produites dans ces derniers temps.

Tout s'enchaîne en matière de finances et de crédit. Le différent Turco-Égyptien, le voyage de l'Impératrice des Français, les fêtes de l'inauguration du canal de Suez, sont autant de faits dont on calcule, dans le monde des affaires, les conséquences probables pour les finances des États Orientaux et de l'Égypte en particulier.

Voici ce que disait, à ce sujet, dans un de ses derniers numéros, le journal *Paris* :

« On estime à 35 ou 40 millions les frais que l'inauguration du canal de Suez va mettre à la charge du Khédive.

« Ajoutez à cette somme, déjà respectable, les magnificences dédies à l'Impératrice par le commandeur des croyants ; la dépense du déplacement des navires de guerre qui mèneront les souverains à la fête et des navires de guerre qui les accompagnent ; comptez les tonnes de charbon brûlées à l'occasion de toute cette fantasia politico-commerciale, et vous arriverez à 60 ou 70 millions.

« Joli denier.

« Cette petite somme n'aurait-elle pas été plus utilement employée à parachever les ports destinés aux bâtiments qui profiteront du canal de Suez, et à perfectionner le canal lui-même. Le commerce et l'industrie auraient mieux trouvé leur compte, on peut l'affirmer sans être téméraire, à cet emploi sérieux de tant d'argent.

« C'est le Khédive qui passera un mauvais quart d'heure, ou plutôt ce sont ses sujets qui passeront un mauvais quart d'heure, quand viendra le quart d'heure de la carte à payer, dit quart d'heure de Rabelais »

Certes il y a de l'exagération dans les évaluations qui précèdent ; mais qu'on laisse de côté les chiffres eux-mêmes, et qu'on ne considère que les faits. On ne peut méconnaître que la situation financière de l'Égypte ne comportait nullement une aggravation immodérée

de ses charges, et il est fâcheux d'en être arrivé au point de soulever les préoccupations du public financier.

Les choses en sont au point que les amis intéressés du Gouvernement Égyptien, du silence desquels nous nous étonnions, il y a quelques jours, ne croient pas pouvoir parler de la situation financière de l'Égypte sans exprimer une restriction.

Jugeons-en par les quelques lignes qui suivent et qui sont extraites de la revue financière hebdomadaire du journal *la Liberté*.

« Le dernier emprunt égyptien est dans des portefeuilles français qui, avec raison, le conservent ; les acheteurs sont obligés d'attendre les envois de la Bourse de Londres. Le crédit de l'Égypte s'acclimate peu à peu en France ; il dépend de son gouvernement de l'y asseoir d'une manière stable, en apportant des améliorations par des travaux utiles et en établissant l'ordre le plus complet dans ses finances. »

Les travaux utiles, dont parle le journal de M^r de Girardin, sont probablement ceux dont l'exécution constitue une partie du programme de sa nouvelle société ; la mise en ordre des finances de l'Égypte rentrerait-elle dans ce même programme ?

C'est ce que l'avenir nous apprendra

En attendant on nous assure que l'on ne peut tarder à voir cette société entrer dans la période active, et si nos renseignements sont exacts, le principal actionnaire, S. A. le Vice-roi, aurait fait effectuer, à compte de sa souscription, un premier versement de £ 90,000. Le capital total serait de 400,000 £, dont 360,000 £, soit les neuf dixièmes, auraient été souscrits par Son Altesse.

Nous signalons avec plaisir à nos lecteurs une nouvelle maison d'éducation Française qui vient de se fonder à Alexandrie.

Madame HOGUET, qui dirige cette institution, est diplômée par la Sorbonne de Paris. C'est une mère de famille.

Elle réunit ainsi toutes les conditions de capacité et de moralité que peuvent désirer les familles d'Alexandrie, qui ne sauraient montrer trop de sollicitude dans le choix des personnes à qui elles confient l'éducation de leurs enfants.

Madame Hoguet ouvrira son institution le 1^{er} Décembre prochain, rue Franque, 57.

Les élèves y recevront des leçons de Français, d'Anglais, d'Allemand et d'Italien, de musique etc. etc.

Madame Roguet étant elle même diplômée, pourra conduire l'éducation des ses élèves jusqu'au diplôme.

FAITS DIVERS

À la fin de la semaine dernière est arrivé, à Alexandrie, Joseph Karam, le chef des chrétiens maronites du Liban. À peine arrivé, il a été embarqué par l'ordre du Consulat de France et reconduit à Marseille.

Abd-el-Kader est toujours au Caire où Son Altesse le Vice-roi a mis des logements à sa disposition.

La semaine dernière est arrivé à Alexandrie par Paquebot Autrichien, la Princesse fille d'Halim-Pacha. Après avoir pris quelque repos dans la famille Valenti, la Princesse est partie le jour même pour Choubrah par le train ordinaire.

La flotte Italienne a quitté le port d'Alexandrie à la suite du départ du duc d'Aoste.

La flotte Anglaise est entrée le jour suivant. Quant aux bâtiments de la flotte Française de l'escadre du Levant, ils sont déjà tous partis pour Port-Saïd à l'exception, de l'*Aigle*.

NOTICE

We are instructed by the Court of Directors to give notice, that M^r William Carbonaro lately manager of the Cairo branch of the Bank of Egypt ceased to be in the service of the Bank on the 4th October.

Bank of Egypt.
Alexandria 4th November 1869.
for the Bank of Egypt
G. LÉVI
E. PADOVA } Managers.

On nous communique la lettre suivante, avec prière de l'insérer :

A Monsieur le Directeur du *Progrès Egyptien*.

J'ai l'honneur de vous prier, Monsieur le Directeur, le vouloir bien publier dans votre journal que les prix de mes hôtels sont de 20 francs par jour, pour Alexandrie et de 25 francs pour le Caire.

MM. les voyageurs sont ainsi fixés et n'auront pas à redouter de venir cette année en Egypte.

Cette insertion a pour but de faire cesser les bruits qui ont couru sur les prix de mes hôtels qui auraient été portés à 40, 50, et même 60 francs par jour.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, mes salutations les plus empressées.

ABBAT.

EMPRUNT EGYPTIEN 7 0/0 1868.

Liste des numéros sorties au tirage effectué le 21 octobre 1869, à la Banque impériale ottomane, à Londres.

2354	à	2375	320504	à	320525
6504		6525	323651		323675
6776		6800	330776		330800
15151		15175	337476		337500
25554		25575	337901		337925
25951		25975	345276		345300
27251		27275	348754		348775
38576		38600	361876		361900
47804		47825	371276		371300
53476		53500	375501		375525
57576		57600	375976		376000
60451		60475	382551		382575
62151		62175	384301		384325
70376		70400	389701		389725
73776		73800	393001		393025
82501		82525	398051		398075
82801		82825	402925		402950
86151		86175	404025		404050
104076		104100	410626		410650
403351		403375	412276		412300
409151		409175	414451		414475
411376		411400	414376		414400
413704		413725	416626		416650
426401		426425	426351		426375
431101		431125	429851		429875
433176		433200	432926		432950
433376		433400	442276		442300
433426		433450	445776		445800
435351		435375	446601		446625
442376		442400	459576		459600
456501		456525	459926		459950
463151		463175	462476		462500
468026		468050	463026		463050
468126		468150	464951		464975
468326		468350	466451		466475
468401		468425	469776		469800
482451		482475	476901		476925
488076		488100	479576		479600
489351		489375	479601		479625
491826		491850	489951		489975
492251		492275	504001		504025
215401		215425	509476		509500
215926		215950	512751		512775
220475		220500	512926		512950
222751		222775	512951		512975
223901		223925	520351		520375
225776		225800	521176		521200
227201		227225	532126		532150
236501		236525	532476		532500
239751		239775	533601		533625
253626		253650	536351		536375
269801		269825	536376		536400
273351		273375	544451		544475
275401		275425	544826		544850

278976	279000	543326	543350
287051	287075	550576	550600
292251	292275	550601	550625
293176	293200	555401	555425
293276	293300	561826	561850
299151	299175	565451	565475
304776	304800	571626	571650
303126	303150	574701	574725
308751	308775	575251	575275
316851	316875	580001	580025
320476	320500	584801	584825

Ensemble 3,250 titres représentant 1,625,000 fr. (65,000 livres st.), et remboursables le 15 janvier 1870.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE SECOURS

GRANDE LOTERIE

Par Deux Volontaires au profit des Indigents SOUS LE HAUT PATRONAGE

De Monsieur TRICOU, Gérant de l'Agence et Consulat Général de France en Égypte Président de la Société

Avec le Bienveillant Concours des Dames Françaises.

ON TROUVE DES BILLET

à ALEXANDRIE chez MM. les Membres du Comité:

MM. ANTOINE GALLO, Vice-Président, MAGNOURY, Vice-Président, DOBIGNIE, Secrétaire de la Société, Ed. AMIC, Trésorier de la Société, R. P. Gardien de Terre Sainte, Le F. Supérieur des Lazaristes, GAILLARDOT, Médecin Sanitaire de France, DE RÉGNY, Secrétaire Adjoint, BONJEAN, — BRAUN — DE REGUSSE — GUERBY JACQUIN, — G. MATHIEU, — A. MEILLON, — MONCHICOURT, — NICOLLAUD, — PASTRÉ, — SINANO, Le Docteur ARDOUIN, Médecin de la Société, BOLLARD, Administrateur Délégué du Comité.

A la Chancellerie du Consulat Général de France au Bureau de la Société. Au Caire : aux Bureaux du Journal l'Égypte. à Ismaïlia: chez M. GUEYLEN, Agent Consulaire de France, Représentant de la Société. à Port-Saïd: chez M. FAURE, Secrétaire du Vice-Consulat de France. à Damiette: chez M. BASILE FAKRE, Agent Consulaire de France. à Zagazig: chez M. d'AUBONNE, Agent Consulaire de France. à Atfé: chez M. BARRIÈRE, Agent Consulaire de France. à Tanta: chez M. ATHANASI CONSTANTIN Agent Consulaire de France. à Mansourah: chez M. CALOUCHE, Agent Consulaire de France. à Siout: chez M. MAKAR DAMIAN, Agent Consulaire de France. à Kheneh: chez M. BICHARA EBED, Agent Consulaire de France.

PRIX DU BILLET : F. 2 50.

Les Lots seront adressés à Monsieur le Consul Président, au Consulat Général de France. De nouveaux Avis indiqueront le jour où les Lots seront exposés publiquement.

Le tirage aura lieu en janvier prochain.

ETABLISSEMENT HYDRO-MINÉRAL DE POUQUES-LES-EAUX Nièvre

SOURCE SAINT LÉGER déclarée d'intérêt public par décret impérial du 4 août 1860.

Eau ALCAINE, ferrugineuse, iodée et gazeuse, apéritive et reconstituante ordonnée depuis trois siècles par les médecins et employée avec un succès constant dans les maladies des voies digestives, urinaires, génitales et affections de sang.

Ces eaux s'expédient par caisses de 30 bouteilles (en très beau verre) — se défier des substitutions et exiger le nom de la source sur l'étiquette rose, sur la capsule et sur le bouchon.

Prix de la CAISSE de 30 B^{ts} 21 — (effectifs) « " Bouteille 75

PASTILLES DIGESTIVES

La boîte à divers arômes . . . 2 —

SELS POUR BAINS STIMULANTS

Le Rouleau Se défier des contrefaçons et exiger le nom de la Source St Léger, les marques et le contrôle de la Société de Pouques sur tous les produits.

S'adresser pour traiter à M^r PERAGALLO (Sabin) seul dépositaire à Alexandrie (Egypte).

CORBET.

55, rue Paradis 55, MARSEILLE.

GRAND ENTREPOT

De Meubles Neufs et d'occasion, riches et ordinaires, Meubles en bois sculpté, marqueterie, incrustation cuivre et bois noir, etc.

AMEUBLEMENTS COMPLETS

pour Salon, Chambre, Salles à manger, Bureaux &c. en bois de palissandre, acajou, noyer fantaisie, &c.

SIÈGES ET SOMMIERS ÉLASTIQUES

GLACES, PENDULES, LUSTRES.

N.B.—Les achats, faits dans de bonnes conditions, permettent de vendre à prix réduits.

EXPORTATION

AU PLAT DORÉ

Rue de l'Église Anglaise.

PORCELAINES, FAIENCES, CRISTAUX

ET AUTRES ARTICLES

DES MEILLEURES FABRIQUES DE FRANCE

Le Propriétaire Gérant E. JACQUIN.

General Printing Office, Maison Abro.